



# CODE DE CONDUITE

Veillez lire ce code de conduite attentivement, il vous aidera quotidiennement dans votre travail.

**NAVISTAR**<sup>®</sup>

Septembre 2023

# Table des matières

|  |            |  |           |
|--|------------|--|-----------|
| <b>Table des matières</b>  | <b>1</b>   | <u>Santé et sécurité au travail</u>  | 33        |
| <b>Avant propos de l'équipe des cadres supérieurs de Navistar</b>                      | <b>2-3</b> | <u>Protection des données</u>  | 34        |
| <b>Notre responsabilité en matière de conformité</b>                                   | <b>4-5</b> | <u>Sécurité et protection de l'information, savoir-faire et propriété intellectuelle</u> |           |
| <b>Notre responsabilité en tant que membre de la société</b>                           | <b>6</b>   | <u>Sécurité relative aux technologies de l'information</u>                               | 35        |
| <u>Droits de la personne</u>   | 7          | <u>Gestion des actifs de la compagnie</u>  | 36        |
| <u>Égalité des chances et égalité de traitement</u>                                    | 8          | <b>Soutien</b>   | 37        |
| <u>Consommation d'alcool et de drogues</u>   | 9          | <b>Aide/Contacts</b>   | <b>38</b> |
| <u>Prévention de la violence au travail</u>  | 10         | <b>Auto-évaluation pour orienter sa prise de décision</b>                                | <b>39</b> |
| <u>Conformité et sécurité des produits</u>   | 11         |  | <b>40</b> |
| <u>Protection de l'environnement</u>   | 12         |  |           |
| <u>Dons, parrainage et charité</u>   | 13         |  |           |
| <u>Communication</u>   | 14         |  |           |
| <u>Lobbying politique</u>  | 15         |  |           |
| <b>Notre responsabilité en tant que partenaire commercial</b>                          | <b>16</b>  |  |           |
| <u>Conflits d'intérêts</u>   | 17         |  |           |
| <u>Cadeaux, hospitalité et invitations</u>   | 18         |  |           |
| <u>Interdiction concernant la corruption</u>   | 19-20      |  |           |
| <u>Relations avec les fonctionnaires et les responsables politiques</u>                | 21         |  |           |
| <u>Intermédiaires de ventes</u>  | 22         |  |           |
| <u>Government Laws, Regulations and Investigations</u>                                 | 23         |  |           |
| <u>Interdiction en matière de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme</u> | 24         |  |           |
| <u>Comptabilité et rapports financiers</u>   | 25         |  |           |
| <u>Taxes et douanes</u>  | 26         |  |           |
| <u>Concurrence loyale et libre</u>   | 27-28      |  |           |
| <u>Approvisionnement</u>   | 29         |  |           |
| <u>Contrôle des importations et des exportations</u>                                   | 30         |  |           |
| <u>Prohibition of Insider Trading</u>  | 31         |  |           |
| <b>Notre responsabilité en milieu de travail</b>                                       | <b>32</b>  |  |           |



# Avant propos de l'équipe des cadres supérieurs de Navistar

Chers collègues et chères collègues,

Chez Navistar, nous visons l'excellence dans tous les aspects de notre organisation. Nous sommes responsables du développement, de la croissance et du succès de nos marques. Nous avons aussi la responsabilité d'avoir un effet positif sur les communautés dans lesquelles nous vivons et dans lesquelles nous opérons en plus d'entretenir des relations durables avec nos clients, nos fournisseurs, nos partenaires et nos concessionnaires. Pour définir notre vision qui est d'accélérer les effets de la mobilité durable, il est de notre devoir à tous de nous assurer que nous agissons de manière éthique et que nous restons fidèles aux principes qui font partie intégrante de notre compagnie.

Notre objectif est d'établir et de maintenir une culture dans laquelle l'intégrité et l'honnêteté sont à la base de toutes nos décisions et de toutes nos actions. Nous sommes tous résolus à avoir un effet positif sur notre monde et sur le futur de notre industrie. Ceci commence en tirant une grande fierté de la qualité de nos produits, de nos solutions, de nos opérations, de nos décisions et de nos procédures.

Chaque employé, peu importe son poste ou son service, a l'occasion d'être à la hauteur de notre responsabilité de représenter l'excellence de Navistar. C'est pourquoi nous vous demandons de vous familiariser avec le code de conduite. Le code de conduite nous aide à nous acquitter de nos responsabilités, notamment en indiquant les manières d'agir avec intégrité, de gérer les risques de façon transparente et de nous conformer aux règlements dans diverses situations de travail. Veuillez vous référer à cet ouvrage pour orienter vos opérations quotidiennes.

L'équipe des cadres supérieurs de Navistar et les membres du conseil d'administration se joignent avec enthousiasme à tous les employés pour accélérer les effets de la mobilité durable en utilisant ce code de conduite comme un guide vers notre futur.

**NAVISTAR**<sup>®</sup>

# Avant propos de l'équipe des cadres supérieurs de Navistar



*Mathias Carlbaum*  
Mathias Carlbaum CEO



*DY Kim*  
DY Kim CFO



*Eleanor Cabrere*  
Eleanor Cabrere



*Donna Dorsey*  
Donna Dorsey



*Tobias Glitterstam*  
Tobias Glitterstam



*Michael Grahe*  
Michael Grahe



*Goran Nyberg*  
Goran Nyberg



*Stefan Palmgren*  
Stefan Palmgren



*Julie Ragland*  
Julie Ragland



*Fabio Souza*  
Fabio Souza

# Notre responsabilité en matière de conformité

L'un des facteurs décisifs du succès de notre compagnie est que tous les employés — des membres du conseil d'administration et des gestionnaires jusqu'à chaque membre de notre personnel — agissent avec honnêteté, avec intégrité et de manière éthique. Cela signifie également que nos rapports en interne et en externe et nos communications doivent être véridiques, exhaustives et opportunes.

Nos objectifs communs sont de nous acquitter de notre responsabilité à l'égard de notre compagnie et de protéger la réputation de notre marque. La durabilité exige que nous soyons conscients de nos responsabilités concernant les conséquences économiques, sociales et écologiques de nos actions. Cela veut aussi dire que nous devons respecter les règlements en vigueur dans la compagnie partout et en tout temps. Les membres de notre conseil d'administration et nos gestionnaires ont une responsabilité spéciale dans ce contexte : ils sont des modèles de comportement et ils doivent s'efforcer de prévenir tout comportement non conforme au sein de la compagnie. Ils doivent aussi protéger leurs employés et agir avec intégrité au travail et à l'extérieur du travail.

Ce code de conduite nous aide en indiquant les zones de risque et de conflit, en expliquant leur signification pour notre compagnie et en les illustrant à l'aide d'études de cas.

**L'information contenue dans ce code de conduite est divisée en trois sections principales :**

NOTRE  
RESPONSABILITÉ EN  
TANT QUE  
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

NOTRE  
RESPONSABILITÉ EN  
TANT QUE  
PARTENAIRE COMMERCIAL

NOTRE  
RESPONSABILITÉ EN  
MILIEU DE TRAVAIL

**+ Continuer à la page suivante**

# Notre responsabilité en matière de conformité

Ce code de conduite sert de lignes directrices pour nos activités quotidiennes. Il est complété par des lignes directrices en interne et par des réglementations. Il va sans dire que nous nous conformons à toutes les lois et à toutes les réglementations internationales, fédérales, étatiques et locales applicables. Nous ne participons donc jamais ou nous ne nous associons jamais sciemment à toutes activités qui impliquent de la fraude, du détournement, de l'extorsion, du vol, ou tout autre dommage volontairement causé aux actifs de nos clients ou de tout autre tiers.

Le non-respect du code de conduite peut causer des dommages considérables non seulement à notre compagnie, mais aussi à nous, les employés, à nos partenaires commerciaux et aux autres parties prenantes. C'est la raison pour laquelle se conformer au code de conduite est une obligation pour nous tous, sans tenir compte du rôle au sein de l'entreprise, que ce soit un membre du personnel, un gestionnaire ou un membre du conseil d'administration. Nous ne tolérons aucune violation du code de conduite. Tout individu qui enfreint le code de conduite doit s'attendre à faire face à des conséquences, qui, selon la gravité de l'infraction, pourraient justifier la prise de mesures disciplinaires jusques et y compris la cessation d'emploi en plus de s'exposer à des réclamations en vertu des droits civil et pénal.

Pour nous assurer qu'une telle situation ne se produise pas, nous devons tous examiner et comprendre ce code de conduite, l'intégrer à notre comportement et en tenir compte lorsque nous prenons des décisions. En cas de doute, nous demandons des conseils pertinents et nous pouvons communiquer avec nos contacts pour les questions juridiques et de conformité ainsi qu'avec le service d'assistance central en matière de conformité (les coordonnées se trouvent dans le chapitre Soutien à la page [39](#).)

# Notre responsabilité en tant que membre de la société

Notre responsabilité sociale veut dire que nous conformer aux lois et les respecter est une exigence, ce n'est pas une option. Nous devons respecter les lois applicables lorsque nous prenons des décisions d'affaires. Chaque employé de Navistar doit être conscient de la responsabilité sociale de la compagnie, notamment en ce qui concerne le bien-être des gens et de l'environnement. Nous devons également tous nous assurer que notre compagnie contribue au développement durable.



## Droits de la personne

La Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par l'Organisation des Nations Unies et la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales indique tout ce qui est requis et attendu de la communauté internationale en matière de respect des droits de la personne. Ces principes sont également appuyés par les lois fédérales, étatiques et locales applicables des États-Unis relatives aux droits de la personne et aux libertés.

### + Principe d'entreprise


Nous devons respecter et suivre la réglementation en vigueur pour protéger les droits de la personne et les droits de l'enfant (ci-après appelés droits de la personne), c'est une exigence universelle, fondamentale et générale. Nous refusons catégoriquement tout recours au travail des enfants, au travail forcé ou au travail obligatoire et toutes les formes d'esclavage moderne et de traite de personnes. Ceci s'applique à la conduite de notre compagnie et de son personnel et à celle de nos partenaires commerciaux.


### + Ma contribution

En tant qu'employé, je peux aussi contribuer aux droits de la personne. Je considère les droits de la personne comme une ligne directrice fondamentale et je reste à l'affût des violations des droits de la personne qui sont commises autour de moi. Si j'ai des inquiétudes concernant les violations des droits de la personne dans mon entourage professionnel, je vais immédiatement signaler le comportement à mon gestionnaire ou à tout contact figurant sur la page [39](#).



### + Exemple

 Vous êtes responsables de l'achat d'objets déterminés. Vous recevez des informations selon lesquelles un fournisseur avec lequel vous faites affaire utilise des enfants dans son processus de production, ou des employés doivent travailler dans des conditions inhumaines (p. ex. exposition à des risques pour la santé).

 **Prenez les mesures nécessaires et informez les gestionnaires et les services responsables de la durabilité relative aux relations avec les fournisseurs. Notre compagnie doit évaluer l'information qui concerne cette entreprise et examiner les relations avec cette dernière de plus près et, si nécessaire, mettre fin à cette relation.**

### + Référence

Consultez la [Déclaration BHR](#) et la politique [Sécurité, santé et traite de personnes](#) pour obtenir plus de renseignements. Pour les directives concernant le signalement de problèmes liés à la sécurité, consultez la conclusion du code de conduite ou la politique [Signalement des problèmes et enquête](#).

# Égalité des chances et égalité de traitement

Nous condamnons toutes les formes d'injustice et de violence et nous nous tenons les uns les autres responsables de créer un milieu de travail équitable et inclusif où les équipes diversifiées peuvent prospérer. L'égalité des chances et l'égalité de traitement sont des piliers importants d'une approche juste, ouverte et sans préjugée en vertu de la loi. Navistar encourage une collaboration respectueuse dans un esprit de partenariat, de diversité et de tolérance. C'est de cette manière que nous maximisons le degré de productivité, de compétitivité et d'efficacité ainsi que les capacités d'innovation, de créativité.

## + Principe d'entreprise

Nous garantissons l'égalité des chances pour tous.

Navistar interdit strictement toute conduite discriminatoire telle que définie par les tribunaux en fonction de la race, de la couleur, du genre, de l'identité de genre, de l'origine nationale, de l'origine ancestrale, de la religion, de l'incapacité mentale ou physique, des problèmes de santé, de la grossesse, de l'accouchement ou de tout autre problème de santé relié à l'accouchement, de l'état matrimonial, de l'orientation sexuelle, de l'âge, de la situation militaire, du statut d'ancien combattant, du statut d'ancien combattant du Vietnam ou de toute autre caractéristique protégée par la loi fédérale, étatique ou locale. Toute conduite jugée discriminatoire par Navistar est interdite en vertu de cette politique même si cette conduite ne peut pas être sanctionnée en vertu de la loi. La politique d'égalité d'accès à l'emploi de Navistar s'applique à toutes les pratiques relatives aux personnes et à la culture. Notre politique est fondée sur le principe d'égalité d'accès à l'emploi pour toutes les décisions relatives à l'emploi.

## + Ma contribution

Je respecte les principes d'égalité des chances et d'égalité de traitement en vertu de la loi et j'encourage les gens qui m'entourent à faire de même. Si je crois avoir été victime ou témoin d'une conduite qui viole les principes d'égalité des chances et d'égalité de traitement, je vais immédiatement faire part de la situation à mon gestionnaire, au personnel du service des personnes et de la culture ou à tout contact figurant sur la page [39](#).

## + Exemple

Un collègue vous fait part d'allégations selon lesquelles il aurait supposément été traité de manière différente en raison de son appartenance à une catégorie protégée comme l'âge, la race ou l'origine nationale.



**Vous faites part de la situation à votre gestionnaire ou au personnel du service des personnes et de la culture pour que les mesures appropriées soient prises. Vous pouvez aussi appeler au numéro de la ligne pour les questions éthiques ou faire part de la situation à l'un des contacts figurant sur la page [39](#).**



## + Référence

Consultez la politique [Égalité d'accès à l'emploi](#) pour obtenir plus de renseignements sur les pratiques d'embauche qui appuient notre engagement en faveur de l'égalité des chances et de l'égalité de traitement.

# Consommation d'alcool et de drogues

Navistar s'est engagé à offrir un environnement de travail sécuritaire à ses employés et à offrir des produits de qualité à ses clients. Maintenir un environnement de travail exempt de drogues et d'alcool améliore la sécurité, la productivité et la qualité au travail.

## + Principe d'entreprise

Pour maintenir un environnement de travail exempt de drogues et d'alcool, sous réserve des lois et des conventions collectives locales applicables, nous nous réservons le droit d'effectuer des tests de dépistage des drogues préalablement à l'emploi, suite à un accident/une infraction ou si nous avons un motif valable de le faire.

## + Ma contribution

Je respecte les principes d'un environnement de travail exempt de drogues et d'alcool et j'encourage les gens qui m'entourent à faire de même.

## + Exemple



Vous remarquez que votre collègue trébuche et que son haleine sent l'alcool durant votre quart de travail.



**Vous faites part de la situation à votre gestionnaire ou au personnel de sécurité dans l'entreprise pour que les mesures appropriées soient prises. Dans tous les cas, vous pouvez aussi contacter le personnel du service des personnes et de la culture ou appeler au numéro de la ligne pour les questions éthiques.**

## + Référence

Consultez la politique [Consommation d'alcool et de drogues](#) pour obtenir des renseignements plus détaillés.

# Prévention de la violence au travail

Navistar accorde une importance capitale à la sécurité de ses employés, de ses contractants et de ses visiteurs. Nous ne tolérons aucune menace, aucun acte de violence, ni aucune forme d'intimidation en milieu de travail par ou contre nos employés.

## + Principe d'entreprise

Les armes à feu ainsi que les armes de tout type ne sont pas permises sur les terrains et dans les locaux de la compagnie ou lors de l'utilisation d'un bien de la compagnie comme les véhicules de la compagnie. Elles sont aussi interdites lorsque tout individu fait des affaires en tant que représentant de la compagnie.

## + Ma contribution

Pour maintenir un environnement de travail sécuritaire, j'ai l'obligation de rester vigilant et de signaler immédiatement tout acte de violence réel ou présumé en milieu de travail.

## + Exemple

 Vous remarquez que deux de vos collègues argumentent et que l'un d'entre eux bouscule vigoureusement l'autre dans la chaîne d'assemblage.

 **Signalez immédiatement l'incident à votre gestionnaire, au personnel de prévention des pertes local, au personnel du service des personnes et de la culture ou au personnel de sécurité. Vous pouvez aussi signaler l'incident à l'un des contacts figurant sur la page 39.**

## + Référence

Consultez la politique *Prévention de la violence au travail* et la politique *Armes à feu et autres types d'arme* pour obtenir plus de renseignements, ou contactez le service de sécurité à des fins de consultation. Les directives concernant le signalement des incidents en milieu de travail se trouvent dans la conclusion du code de conduite ou dans la politique *Signalement des problèmes et enquête*.

# Conformité et sécurité des produits

Partout sur la planète, des gens utilisent les produits et les services de Navistar quotidiennement ou entrent en contact avec ceux-ci. Navistar s'est donc engagé à offrir des produits et des services sécuritaires, écologiques et de haute qualité qui répondent aux attentes des clients ou qui les dépassent.


## + Principe d'entreprise


Voilà pourquoi nous devons nous conformer aux lois et aux règlements qui s'appliquent à nos produits. Cela est surveillé en permanence et systématiquement grâce à des processus et à des structures et grâce à la surveillance des produits dans des conditions réelles.

## + Ma contribution

Si je remarque que nos produits pourraient représenter un danger ou qu'ils ne respectent pas une règle ou si j'ai des inquiétudes à ce sujet, je dois le signaler à mon gestionnaire et aux personnes pertinentes dans la compagnie.

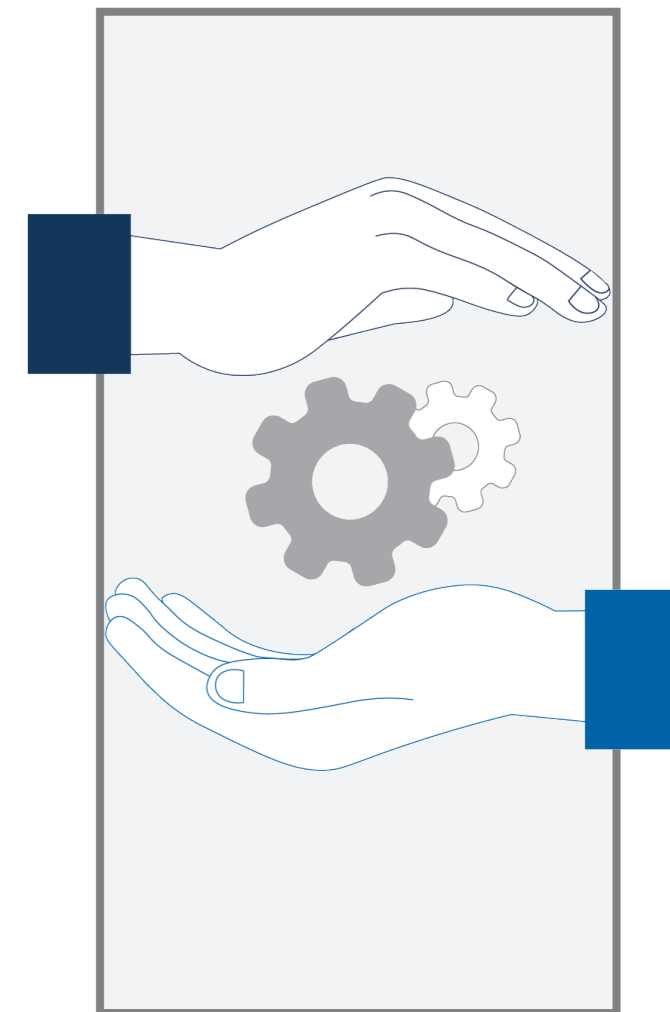
## + Exemple

 Votre chef d'équipe vous a mentionné le besoin de terminer 54 unités avant la fin du quart de travail. Vous êtes responsables de l'inspection des unités avant que les étapes suivantes du processus d'assemblage soient effectuées. Vers la fin de votre quart de travail, vous remarquez que les unités que vous recevez à votre poste de travail ont constamment le même défaut. Ce défaut ne figure pas sur votre liste de vérification, mais vous êtes certain que le produit ne répond pas aux normes.

 **Informez immédiatement votre chef d'équipe des unités défectueuses et expliquez-lui que des unités supplémentaires pourraient avoir quitté le poste de travail sans que les défauts aient été détectés pour que les mesures de confinement appropriées soient prises.**

## + Référence

Consultez la *Politique de qualité* pour obtenir plus de renseignements.



# Protection de l'environnement

Navistar est un fournisseur mondial de véhicules commerciaux et de services connexes à ces véhicules. Puisque nous sommes dans cette position, chez Navistar, nous sommes conscients de notre responsabilité particulière envers l'environnement.

## + Principe d'entreprise

En tant qu'entreprise commerciale, nous avons la responsabilité que nos produits, nos services et nos installations respectent les principes d'écologisme et de durabilité. Nos opérations sont soumises à de nombreuses lois dont celles portant sur les déchets dangereux, sur la pollution atmosphérique et sur la pollution des eaux. Nous nous conformons à toutes les lois et à toutes les réglementations locales, étatiques et fédérales applicables sur la protection de l'environnement dans tous les pays où nous exerçons nos activités. Connaître les exigences qui s'appliquent à son domaine et prendre ses responsabilités personnelles pour se conformer sont les responsabilités de tous. Nous favorisons aussi les opérations axées sur le cycle de vie, qui tiennent compte de tous les effets, tant en amont qu'en aval, d'une activité particulière. Notre objectif est de mener nos activités d'une manière qui tient compte des effets qu'elles ont sur l'environnement et sur les ressources naturelles puis de minimiser les répercussions négatives.

Nos produits respectent les exigences en matière d'émissions et les autres exigences environnementales. Il en est de même pour nos activités, nous nous conformons à toutes les lois et à toutes les réglementations applicables relatives à l'environnement. Nous travaillons aussi à réduire les répercussions environnementales de nos produits et de nos activités. Dès les premières étapes du développement et de la production, notre politique est de comprendre les répercussions de nos activités, de gérer les ressources naturelles soigneusement et de réduire de façon constante les répercussions environnementales de nos activités. Nous avons comme objectif de développer des technologies de pointe efficaces en tenant compte de l'ensemble du cycle de vie de nos produits. En outre, nous nous efforçons de constamment réévaluer la compatibilité environnementale de nos produits et de nos processus de fabrication afin de les optimiser au besoin. Pour suivre notre progrès à ce sujet, nous avons mis en place des programmes pour évaluer et pour surveiller nos objectifs environnementaux et énergétiques puis pour faire le point sur ces derniers. Plusieurs de nos activités sont régies par un système de gestion environnementale (SGE) certifié ISO14001 et nous respectons toutes les procédures de ce SGE si elles s'appliquent à nos activités.

Selon nos normes en matière de relations gouvernementales, nous visons à avoir des dialogues avec les gouvernements locaux et étatiques sur la mobilité du futur, sur les concepts énergétiques et sur le développement durable.



## + Ma contribution

Je garde la protection de l'environnement à l'esprit lorsque je travaille en utilisant les ressources et l'énergie économiquement et efficacement. Je vise à ce que mes activités aient les répercussions les plus faibles possible sur l'environnement et à ce qu'elles soient conformes avec toutes les lois et toutes les réglementations applicables sur la protection de l'environnement.

## + Exemple

Vous remarquez qu'un collègue a jeté de manière inadéquate un générateur d'aérosol partiellement utilisé dans les ordures.

**Rappelez à votre collègue de perforer le contenant et de drainer tout le liquide. Ensuite, le liquide doit être géré adéquatement et le contenant doit être recyclé dans le bac approprié.**

## + Références

Consultez la politique [Protection de l'environnement et conservation de l'énergie](#) pour obtenir plus de renseignements.

# Dons, parrainage et charité

Navistar verse des dons (contributions sur une base volontaire sans s'attendre à quoi que ce soit en retour) et parfois, participe à des activités de parrainage (contributions sur une base contractuelle en vue d'en retirer des avantages) dans le cadre de ses engagements d'être un bon citoyen corporatif et d'avoir des effets positifs sur sa société. Pour s'assurer que les contributions de Navistar s'alignent avec ses objectifs de responsabilité sociale et d'affaires, et pour s'assurer qu'elles respectent le budget et les limites des ressources, tous les dons doivent être approuvés selon la politique de la compagnie Dons de charité.

## + Principe d'entreprise

Le versement de dons et le parrainage sont permis conformément à un processus d'approbation transparent seulement. Pour vérifier que nos contributions s'alignent avec nos objectifs de responsabilité sociale et qu'elles sont conformes avec les lois applicables, le gestionnaire des conséquences sociales doit approuver les organisations auxquelles seront faites les contributions ainsi que les contributions subséquentes.

## + Ma contribution

Les versements de dons au nom de la compagnie doivent être effectués de manière transparente : l'objectif, le bénéficiaire et le reçu officiel du don émis par le bénéficiaire doivent être documentés et vérifiables. Je me conforme aux processus internes et je n'effectue pas de dons qui pourraient endommager la réputation de notre compagnie.

## + Exemple

Durant un repas d'affaires, un client potentiel vous demande si Navistar pourrait parrainer une équipe de baseball locale. La fille du client potentiel fait partie de l'équipe et il mentionne que l'équipe a un besoin urgent d'obtenir de l'équipement neuf.

**Indiquez au client potentiel que vous devez vérifier en interne d'abord avant de vous engager puisque pour répondre à toute demande de parrainage, il faut que la demande passe par le processus requis avant d'être approuvée.**

## + Références

Consultez la politique [Dons de charité](#) ou contactez le gestionnaire des conséquences sociales pour obtenir plus de renseignements.





# Communication

Navistar croit qu'il est important de communiquer clairement et ouvertement avec les employés, les partenaires commerciaux, les médias et les autres parties prenantes en utilisant des moyens honnêtes et légaux. Nos employés ont la responsabilité de respecter les règles de communication en interne pour s'assurer que nous présentons une image de la compagnie uniforme et cohérente.

## + Principe d'entreprise

Nous nous assurons que les communications effectuées au nom de Navistar sont claires et cohérentes afin de maintenir la confiance de nos clients, de nos investisseurs et des autres parties prenantes. Chaque communication pertinente effectuée au nom de Navistar et de ses marques doit être approuvée par le bureau d'approbation des communications de Navistar (Navistar Communications Clearing Office). Ces mêmes principes s'appliquent aux réseaux sociaux. Si nous choisissons de nous impliquer sur les réseaux sociaux, nous nous engageons à suivre les procédures internes. Nous ne publions pas l'information confidentielle ou exclusive de Navistar.

## + Ma contribution

Je n'émet pas de déclaration publique pour ma compagnie et je renvoie toujours toute demande au bureau d'approbation des communications. Je consulte les lignes directrices de la compagnie portant sur les réseaux sociaux afin d'obtenir des conseils en matière de bonne conduite sur les réseaux sociaux.

## + Exemple

Sur Internet, vous lisez un commentaire d'une personne qui critique les méthodes de production de Navistar, mais les points soulevés sont totalement sans fondement.

**Même si vous aimeriez reprendre la personne qui a écrit ces fausses informations immédiatement, vous devez consulter le bureau d'approbation des communications d'abord, car ce service est en mesure de répondre de manière adéquate et compréhensive à de telles critiques.**

## + Références

Pour contacter le bureau d'approbation des communications, utilisez l'adresse courriel suivante [Corporate.Communications@Navistar.com](mailto:Corporate.Communications@Navistar.com). Consultez la [Politique une seule voix](#), la [Politique des relations avec les médias](#), et la [Politique sur les médias sociaux](#) pour obtenir plus de renseignements.



# Lobbying politique

La politique et la législation influencent le climat économique des processus d'affaires. La participation de Navistar à des échanges commerciaux signifie que la compagnie a des effets sur la société et qu'elle peut particulièrement promouvoir ses intérêts durant les processus décisionnels comme les plans législatifs grâce au lobbying politique.

## + Principe d'entreprise

Nous pratiquons un lobbying politique central, conforme aux principes de transparence, de reddition de comptes et de responsabilité. Il va sans dire que nos interactions avec les partis politiques et avec les groupes d'intérêt sont fondées sur le principe de la neutralité. Il est interdit d'influencer les décideurs politiques et les gouvernements de façon malhonnête.

## + Ma contribution

Je ne tente pas d'intervenir dans les décisions politiques au nom de la compagnie si je ne suis pas autorisé à le faire. Je contacte le service des relations gouvernementales et le service juridique pour déterminer si un contact potentiel avec un employé du gouvernement constitue du lobbying. Si cela n'en constitue pas, je respecte les directives internes pertinentes dans l'exercice de mes fonctions.

## + Exemple

L'une de vos connaissances est membre de la Chambre des communes. Vous savez qu'une proposition législative importante pour Navistar fait actuellement l'objet de discussions à la Chambre des communes et vous songez à contacter votre connaissance pour faire part des intérêts de Navistar au sujet de cette proposition.

**Ne parlez pas de cette situation à votre connaissance. Le lobbying politique, chez Navistar, est exclusivement coordonné de manière centrale et il est pratiqué de manière ouverte et transparente. Le point de contact approprié, pour de telles mesures de lobbying politique, est le service des relations gouvernementales.**

## + Références

Consultez [Activités politiques](#) et [Lobbying](#) pour obtenir plus de renseignements.



## Notre responsabilité en tant que partenaire commercial

L'intégrité, la transparence et l'équité sont des éléments clés pour créer une crédibilité et une confiance en ce qui concerne les pratiques commerciales. C'est pourquoi Navistar établit une norme particulièrement rigoureuse en mettant systématiquement en place dans la compagnie son cadre juridique, ses lignes directrices pour les employés et ses valeurs d'entreprise tout en les communiquant clairement.

Cela comprend aussi la distribution de nos produits et de nos services exclusivement à partir de nos distributeurs indépendants agréés.

La responsabilité de Navistar en tant que partenaire commercial donne lieu aux principes suivants :



## Conflits d'intérêts

Il existe un risque potentiel de conflits d'intérêts si les intérêts personnels d'un employé de Navistar s'opposent ou pourraient s'opposer aux intérêts de Navistar. Les conflits d'intérêts surviennent quand un employé de Navistar a un conflit de loyauté ou de concurrence. Par exemple, lorsque les intérêts personnels d'un tel individu s'opposent à ses obligations envers Navistar. Un intérêt personnel peut être une participation financière dans une autre compagnie ou dans une transaction. Ce peut aussi être un emploi à l'extérieur ou un deuxième emploi, tout intérêt ou toute relation qui peut affecter le jugement ou la prise de décision lorsqu'un employé doit s'acquitter de ses responsabilités pour la compagnie. Si l'employé priorise ses intérêts personnels avant ceux de la compagnie, cela pourrait endommager Navistar.

### + Principe d'entreprise

Nous respectons les intérêts personnels et la vie privée de nos collègues. Cependant, il est important d'éviter les conflits entre intérêts personnels et intérêts commerciaux, ou même l'apparition de tels conflits. Nos décisions d'affaires sont prises exclusivement en nous basant sur les critères de nos objectifs et nous ne nous permettons pas de nous laisser influencer par nos relations ou nos intérêts personnels. En cas de conflit, nous cherchons conjointement une solution qui ne nuit pas aux intérêts de la compagnie.

### + Ma contribution

J'évite tout conflit d'intérêts et chaque année, je dois terminer la certification sur les conflits d'intérêts en ligne pour divulguer pleinement toute influence, toute relation ou tout intérêt actuels ou potentiels qui pourraient s'opposer, ou sembler s'opposer, aux intérêts de Navistar. Si un nouveau conflit survient ou si un conflit existant change, je dois en faire part à mon gestionnaire et à l'équipe de conformité en remplissant le formulaire de conflits d'intérêts. Au cas où je ne suis pas certain si une situation particulière crée un conflit, je dois demander l'avis du service de conformité ou du service juridique.

### + Exemple

🔍 Votre patron vous demande d'examiner les soumissions de plusieurs fournisseurs de composants en plastique. Vous découvrez que l'une des soumissions les plus favorables est d'une compagnie d'un bon ami.

💡 **Informez votre gestionnaire de la situation et divulguez le potentiel conflit d'intérêts en remplissant le Formulaire de conflits d'intérêts. Entendez-vous sur l'approche à privilégier avec votre gestionnaire et avec le service de conformité.**

### + Référence

Consultez la politique [Conflits d'intérêts](#), la politique [Cadeaux et divertissement](#), et la politique [Emploi de personnes très proches](#) pour obtenir plus de renseignements.

# Cadeaux, hospitalité et invitations

Les avantages sous forme de cadeaux, d'hospitalité, d'invitations et d'autres formes de divertissement sont répandus dans les relations d'affaires. Ces avantages ne sont généralement pas interdits s'ils ont une valeur nominale, s'ils n'influencent pas, ou ne semblent pas influencer, les décisions du bénéficiaire et s'ils ne vont pas à l'encontre de toute règle interne ou législative. Cependant, si de tels avantages dépassent ce qui est considéré comme ayant une valeur nominale et sont utilisés à mauvais escient pour influencer une tierce partie, les personnes impliquées pourront faire l'objet de mesures disciplinaires (jusques et y compris la cessation d'emploi et une poursuite).

## + Principe d'entreprise

La politique de notre compagnie sur les cadeaux, l'hospitalité et les invitations à des événements réglemente lesquels des avantages sont appropriés. Nous ne devons pas accepter ni donner de cadeaux (même sous forme de divertissement) qui pourraient influencer, ou sembler influencer, nos décisions d'affaires. Nous devons aussi éviter d'accepter ou de donner des cadeaux inappropriés ou de manière excessive (même sous forme de divertissement) qui pourraient ternir l'image de Navistar.

## + Ma contribution

Je prends connaissance de la politique de notre compagnie sur les cadeaux, l'hospitalité et les invitations à des événements et je la respecte à la lettre. Je vérifie ma conduite à ce sujet pour m'assurer que je n'accepte pas ou que je ne donne pas de cadeaux (même sous forme de divertissement) qui pourraient influencer, ou sembler influencer mes décisions d'affaires et qui pourraient ternir l'image de Navistar.

## + Exemple

Un employé d'un fournisseur vous offre un cadeau d'anniversaire d'une grande valeur que vous n'êtes possiblement pas autorisé à accepter selon les politiques internes.

**Même si vous croyez qu'accepter ce cadeau n'affecte pas votre relation d'affaires, vous n'êtes pas autorisé à ignorer les politiques applicables de la compagnie sur les cadeaux, l'hospitalité et les invitations à des événements. Lorsque vous avez un doute, n'acceptez pas le cadeau. Si vous pensez que refuser le cadeau pourrait être mal interprété, contactez votre gestionnaire et le service conformité pour trouver une solution. Si vous avez des questions, veuillez les adresser aux personnes travaillant dans le milieu de la conformité qui figurent sur la page 39.**

## + Référence

Consultez la politique [Cadeaux et divertissement](#) ou contactez le service de conformité de l'entreprise pour obtenir plus de renseignements. Consultez la politique [Anticorruption](#) pour obtenir des renseignements plus détaillés en ce qui concerne l'offre de cadeaux à des représentants du gouvernement (même sous forme de divertissement).



# Interdiction concernant la corruption

La corruption est un sérieux problème dans le domaine des échanges commerciaux. Cela génère des décisions fondées sur des motifs inappropriés en plus d'entraver le progrès et l'innovation. La corruption fausse aussi la concurrence et nuit à la société. La corruption est interdite. Navistar s'est engagé à mener ses affaires de manière éthique et conformément à toutes les lois et à toutes les réglementations applicables qui interdisent les paiements inappropriés pour obtenir un avantage commercial. Toute violation peut entraîner des pénalités incluant des amendes, une exclusion ou une suspension pour Navistar. Chaque employé impliqué est passible de sanctions sévères incluant des amendes et l'emprisonnement. En vertu de la loi, les amendes imposées à des individus pour des violations ne peuvent pas être payées par Navistar, elles doivent être payées par l'individu qui a commis l'infraction. En plus des pénalités qui pourraient être imposées par les lois du pays où nous exerçons nos activités, Navistar prendra des mesures disciplinaires contre les employés qui ont commis des infractions, jusques et y compris la cessation d'emploi.

## + Principe d'entreprise

La qualité de nos produits et de nos services est la clé de notre succès. Nous ne tolérons pas la corruption ou toute autre manière de paiement inappropriée dans tous les secteurs de notre compagnie. Nous exerçons nos activités en toute légalité avec nos partenaires commerciaux, avec nos clients et avec toute autre tierce partie, uniquement dans le cadre juridique autorisé et conformément aux règles internes existantes. Nous ne devons jamais offrir ou fournir toute chose de valeur directement ou indirectement et ne jamais promettre de paiement ou en effectuer un pour influencer directement l'attribution d'un marché, pour obtenir un avantage commercial ou pour obtenir des concessions politiques ou commerciales. Nous nous conformons à toute la législation anticorruption incluant, sans s'y limiter, la Foreign Corrupt Practices Act des États-Unis (FCPA), la Bribery Act du Royaume-Uni (UKBA), la loi anticorruption de la Chine, la Clean Company Act du Brésil, la loi fédérale contre la corruption dans les marchés publics du Mexique, et toutes les lois dans les autres pays influencés par la Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

+ La suite à la page suivante

# Interdiction concernant la corruption

## + Ma contribution

Je ne commets en aucun cas un acte de corruption et je n'accepte aucun pot-de-vin, directement ou indirectement. J'examine les politiques appropriées, je signale les situations ou les activités qui pourraient enfreindre toute politique. Je dois terminer périodiquement les certifications de conformité aux politiques et effectuer les formations anticorruptions au besoin.

Si j'apprends que la conduite d'un individu va à l'encontre de la politique anticorruption, je dois le signaler à mon gestionnaire, au service de conformité ou au service juridique.

## + Référence

Consultez la politique *Anticorruption* pour obtenir plus de renseignements ou contactez le service de conformité ou le service juridique.



## + Exemple

Vous faites partie du service des ventes et vous aimeriez dépasser l'objectif de revenu annuel. Vous préparez une soumission pour un important contrat comprenant une demande de prix d'un client potentiel. Le décideur du client offre d'influencer l'attribution du contrat en faveur de votre compagnie en échange de considérations de votre part.

**La requête du client constitue un acte de corruption. Informez votre gestionnaire et le service de conformité immédiatement (voir les contacts figurant sur la page 39).**

# Relations avec les fonctionnaires et les responsables politiques



Les relations avec les fonctionnaires et les responsables politiques, avec les gouvernements, avec les autorités publiques ou avec les autres institutions publiques impliquent souvent des règles législatives spéciales. Toute infraction à ces règles peut avoir de graves conséquences et pourrait nuire de façon permanente à la réputation et aux affaires de Navistar.

## + Principe d'entreprise

Nos interactions avec les fonctionnaires et les responsables politiques sont conformes à toutes les lois et à toutes les réglementations incluant, sans s'y limiter, la Foreign Corrupt Practices Act des États-Unis (FCPA), la Bribery Act du Royaume-Uni (UKBA), la loi anticorruption de la Chine, la Clean Company Act du Brésil, la loi fédérale contre la corruption dans les marchés publics du Mexique, et toutes les lois dans les autres pays influencés par la Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en plus des règles internes pertinentes pour éviter les conflits d'intérêts et la corruption. Nous n'effectuons pas de «paiements de facilitation.» De tels paiements sont des sommes payées aux fonctionnaires pour qu'ils accélèrent les affaires administratives. Il nous est interdit d'offrir ou de fournir toute chose de valeur directement ou indirectement et ne jamais promettre de paiement ou en effectuer un à toute autre partie incluant, sans s'y limiter, tout représentant du gouvernement/toute entité du gouvernement dans le but d'influencer l'attribution d'un marché, de conserver un marché, d'obtenir un avantage commercial ou d'obtenir des concessions politiques ou commerciales. Un employé de Navistar ne peut pas non plus offrir toute chose de valeur directement ou indirectement à toute autre partie ayant un lien avec les affaires de Navistar pour tout autre objectif où une telle transaction violerait les lois anticorruptions applicables.

## + Ma contribution

Je suis conscient que des règles particulièrement strictes s'appliquent lorsque j'interagis avec des représentants du gouvernement et des personnes chargées de l'attribution de marchés publics. Je dois prendre connaissance de ces règles. Si j'ai des questions, je contacte le service de conformité ou le service juridique. Pour les coordonnées des contacts, consultez la page 39.

## + Référence

Consultez la politique *Anticorruption* pour obtenir plus de renseignements ou contactez le service juridique.

## + Exemple

Vous savez qu'une autorité gouvernementale prévoit effectuer une demande de prix pour un important contrat. Vous pensez à demander au représentant du gouvernement responsable d'effectuer la demande de prix, que vous connaissez d'un projet antérieur, de concevoir la demande de manière à ce que Navistar reçoive le contrat.

**Vous ne devez jamais prendre de telles mesures. Exercer ce type d'influence serait illégal et ce serait une violation des politiques de la compagnie.**

# Intermédiaires/agents de ventes

Lorsque nous établissons ou nous entretenons des relations d'affaires liées aux ventes, nous engageons des consultants externes dans certains de nos secteurs d'activités pour agir à titre de soutien aux ventes dans les intérêts, ou par ordre, de Navistar de plusieurs manières. Cependant, il n'y a aucune garantie que ces consultants respecteront les mêmes principes de conduite éthique stricts que Navistar applique, car ils ne font pas partie de la compagnie. Pour réduire les risques que les rémunérations versées par Navistar soient utilisées comme fonds pour financer des actes de corruption, dans la mesure du possible, des précautions doivent être prises lorsque nous avons recours à des consultants ou à toute autre tierce partie. Des infractions aux lois de ces consultants peuvent aussi nuire à la réputation de Navistar et la compagnie peut même être tenue responsable des tierces parties ainsi que potentiellement recevoir des sanctions très sévères.


## + Principe d'entreprise


Navistar s'est engagé à exercer ses activités de la bonne manière. Nous avons recours à des consultants uniquement s'ils se conforment aux règles législatives générales et aux politiques de notre compagnie. Avant que nous ayons recours à des tierces parties, elles sont soumises à un examen portant sur l'intégrité et sur la diligence raisonnable pour évaluer les risques potentiels liés à la réglementation et à l'éthique de notre relation d'affaires. En plus, les sociétés d'experts-conseils et les agences sont seulement payées pour les services qui ont été rendus et le paiement est effectué proportionnellement au rendement.

## + Ma contribution

Je vérifie attentivement l'intégrité des consultants et des agents potentiels avant d'émettre des directives et d'effectuer les paiements conformément aux politiques de la compagnie. Je vérifie que les contrats pour lesquels je suis responsable résisteraient à un examen judiciaire et à un examen par la compagnie et si j'ai des questions, je contacte le service de conformité ou le service juridique. Pour les coordonnées des contacts, consultez la page [39](#).

## + Exemple

 Votre compagnie prend part à un appel d'offres public. Un conseiller aux ventes vous approche et vous informe qu'il peut s'assurer que le contrat soit attribué à votre compagnie en échange d'honoraires d'agence supplémentaires.

 **Si vous acceptez son offre et que le consultant utilise l'argent pour l'offrir comme un pot-de-vin afin de s'assurer que votre compagnie obtienne le contrat, selon la gravité de l'infraction, des mesures disciplinaires pourraient être prises, jusques et y compris, la cessation d'emploi en plus de vous exposer à des réclamations en vertu des droits civil et pénal. Afin d'exclure ce risque, vous devez vérifier l'intégrité de ce conseiller aux ventes en utilisant nos règles internes.**

## + Référence

Consultez la [Politique d'entreprise sur les ventes mondiales](#), la politique [Examen global de diligence raisonnable d'un tiers](#), et la politique [Anticorruption](#) pour obtenir plus de renseignements ou contactez le service juridique.

# LOIS, RÉGLEMENTATIONS ET ENQUÊTES GOUVERNEMENTALES

Pour éviter toute pénalité potentielle et préserver la réputation de Navistar, il est important que les affaires soient menées en conformité avec toutes les lois et réglementations applicables dans les pays où Navistar exploite des installations.

## + PRINCIPE D'ENTREPRISE

Nous définissons et maintenons des programmes dans le but de nous conformer à l'ensemble des lois, règles et réglementations gouvernementales. Dans de rares cas où les normes de Navistar entrent en conflit avec les lois et réglementations locales, les employés doivent consulter le service juridique de Navistar pour obtenir des conseils.

Des représentants d'organismes gouvernementaux communiquent parfois avec Navistar pour obtenir des informations relatives à une enquête ou une requête gouvernementale. Dans de tels cas, nous nous efforçons de coopérer avec les représentants gouvernementaux tout en préservant les droits à la vie privée et la confidentialité de notre entreprise et de nos employés.

## + MA CONTRIBUTION

Je mène toutes mes activités en conformité avec toutes les lois et réglementations applicables, et je signalerai tout ce qui n'est pas conforme. Si un représentant d'un organisme gouvernemental, un représentant d'une autorité ou un fonctionnaire du tribunal communique avec moi, je contacterai le service juridique pour obtenir son approbation et des conseils avant de révéler toute information ou de permettre l'examen de toute personne, de tout dossier ou de toute installation.


Je respecte toutes les dispositions en ce qui concerne l'enregistrement et la publication des transactions et des contrats dans le système de comptabilité de mon secteur de responsabilité.


## + RÉFÉRENCE

Reportez-vous à la [Lois et réglementations gouvernementales](#) pour obtenir plus de détails.

Reportez-vous à la [Politique relative aux enquêtes gouvernementales](#) pour obtenir plus de détails.

## + EXEMPLE

 Vous recevez une demande de l'Environmental Protection Agency (EPA) pour divulguer des informations sur les 5 dernières années d'essais sur les émissions de nos camions.

 **Avant de fournir tout document aux organismes gouvernementaux, je transmets la demande au service juridique qui traitera directement ces demandes.**

# Interdiction en matière de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme

Des lois contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme sont en vigueur dans presque tous les pays du monde. Le blanchiment d'argent se produit lorsque des fonds ou d'autres actifs provenant directement ou indirectement d'actes criminels sont mis en circulation dans l'économie légale. La provenance de ces fonds ou de ces actifs apparaît donc comme étant légale. Le financement du terrorisme se produit lorsque de l'argent ou d'autres ressources sont mis à la disposition de gens pour commettre des actes de terrorisme ou pour appuyer les organisations terroristes. Une personne n'a pas besoin d'être consciente qu'elle blanchit de l'argent grâce à une transaction légale ou à un transfert légal pour être tenue responsable de cet acte criminel. Même être impliqué dans le blanchiment d'argent sans le savoir peut être une raison suffisante pour faire l'objet de graves sanctions pour toutes les parties impliquées.

## + Principe d'entreprise

Nous menons à bien le processus de diligence raisonnable des clients, des partenaires commerciaux et des autres tierces parties avec lesquelles nous souhaitons faire affaire. Nous vérifions les signaux d'alarme qui pourraient indiquer qu'une tierce partie est impliquée dans le blanchiment d'argent. Lorsqu'un signal d'alarme est déterminé, nous effectuons le suivi approprié et nous avisons le service de conformité ou le service de conformité commerciale lorsqu'une enquête plus approfondie révèle la pratique d'activités suspectes. L'un de nos objectifs déclarés est de faire affaire uniquement avec des partenaires ayant une bonne réputation qui exercent leurs activités conformément aux lois et à la réglementation applicables et qui utilisent des ressources provenant de sources légitimes.

## + Ma contribution

Je ne dois prendre aucune action qui pourrait enfreindre les dispositions sur le blanchiment d'argent même à la maison ou à l'étranger. Je reste vigilant et je signale toute conduite suspecte des clients, des partenaires commerciaux et d'autres tierces parties au service de conformité ou à l'un des contacts figurant sur la page [39](#).

Je respecte toutes les dispositions en ce qui concerne l'enregistrement et la publication des transactions et des contrats dans le système de comptabilité de mon secteur de responsabilité.

## + Référence

Consultez la politique *Prévention du blanchiment d'argent* pour obtenir plus de renseignements.

## + Exemple

❓ L'un des clients de Navistar a surpayé et il demande que le trop-payé soit remboursé en transférant la somme dans un compte en Suisse ou en payant la somme en argent comptant au lieu de demander que le trop-payé soit remboursé par virement bancaire dans le compte original de l'entreprise.

💡 **N'acceptez pas la suggestion d'emblée. Ce genre de requête nécessite une explication. Demandez au client la raison pour laquelle le montant ne peut pas être remboursé de la même manière qu'il a été payé à l'origine. Demandez des conseils sur la conformité à un contact figurant sur la page [39](#).**

# Comptabilité et rapports financiers

Navistar peut bâtir une confiance avec la population et avec les partenaires contractuels puis la conserver uniquement grâce à une comptabilité adéquate et grâce à des rapports financiers exacts. Toute irrégularité peut avoir de graves conséquences pour la compagnie et pour les personnes responsables. Navistar et ses employés doivent maintenir leur indépendance en ce qui concerne leur relation avec les auditeurs indépendants. De plus, les employés doivent fournir les dossiers financiers et toute autre information à la demande des auditeurs indépendants de Navistar pour faciliter leurs vérifications des états financiers et leurs évaluations des contrôles internes de l'établissement de rapports financiers.

## + Principe d'entreprise

Nous nous conformons rigoureusement aux dispositions législatives relatives à la comptabilité adéquate et à l'établissement de rapports financiers exacts. La transparence et l'exactitude sont nos principales priorités. À cet effet, TRATON informe régulièrement tous les acteurs importants du marché de la situation financière et du développement des affaires du groupe, y compris les informations relatives à Navistar.

## + Ma contribution

Dans mon secteur de responsabilité, j'organise les processus de manière à ce que toutes les données financières de l'entreprise puissent être entrées dans le système de comptabilité correctement et rapidement. Si j'ai des questions concernant l'enregistrement de données adéquates, je contacte mon gestionnaire ou le service des finances approprié.

## + Exemple

❓ Vous avez un besoin urgent de nouveaux équipements. Cependant, le budget de votre service, pour l'année financière en cours, a déjà été entièrement utilisé. Vous pensez à acquérir de l'équipement quoi qu'il en soit et vous prévoyez publier le coût dans la prochaine année financière lorsqu'un nouveau budget vous sera alloué.

💡 **Abstenez-vous de prendre des mesures comme celle-ci. Les entrées doivent toujours être publiées en étant exactes. La publication d'entrées inexactes peut avoir de graves conséquences pour la compagnie ou pour les employés fautifs.**

## + Référence

Consultez la politique *Responsabilité financière*, et la politique *Relation avec les auditeurs indépendants* pour obtenir plus de renseignements.



# Taxes et douanes

Nos activités mondiales et le développement de nouveaux marchés signifient que nous devons nous conformer à plusieurs réglementations différentes en lien avec le commerce extérieur, les taxes et les lois douanières. Respecter les réglementations concernant les taxes et les douanes renforce la confiance des clients, des autorités financières et de la population. Toute irrégularité peut avoir des conséquences financières désastreuses pour Navistar incluant un effet négatif sur la réputation de la compagnie et des conséquences négatives pour les employés impliqués.

## + Principe d'entreprise

Nous sommes conscients de notre responsabilité sociale de respecter nos obligations en matière de taxes et de douanes. Nous endossons explicitement la responsabilité de nous conformer aux règles, à la réglementation et aux lois nationales et internationales relatives aux taxes et aux douanes.

## + Ma contribution

Dans mon secteur de responsabilité, je conçois les structures internes et les processus d'une manière à ce que les montants qui doivent être payés pour les taxes et les douanes par les compagnies sont calculés correctement, rapidement et pleinement. Ces montants doivent aussi être divulgués dans les rapports et payés aux autorités financières appropriées.


Si j'ai de l'information concernant une infraction relative aux taxes ou aux douanes dans mon secteur de responsabilité, je prends toutes les mesures à ma disposition pour prévenir cette infraction ou pour y mettre un terme. Si ce n'est pas possible, je communique avec mon gestionnaire ou avec la personne appropriée du service des taxes, de conformité commerciale ou juridique.


## + Références

Consultez toutes les politiques de normes IFRS dans le dossier [PolicyTech](#) Comptabilité et Finances – politiques IFRS.



## + Exemple

 Vous êtes responsables d'entrer certaines transactions commerciales comme les frais généraux d'entreprise (frais d'entretien) et les coûts de production dans les états financiers requis par la loi. L'un des projets excède certains paramètres de contrôle tôt dans l'année financière. Vous recevez donc des directives de faire une entrée dans les frais d'entretien même si la transaction est hors de tout doute en lien avec un investissement. La transaction devrait donc être traitée comme un coût de production capitalisé.

 **Publiez les entrées conformément aux exigences légales. Toutes les transactions commerciales doivent être adéquatement enregistrées conformément au droit commercial et à la réglementation fiscale, car ces documents comptables sont à la base des déclarations de revenus. Toute erreur de comptabilité peut donc causer la production d'une déclaration de revenus inexacte et entraîner de graves conséquences en vertu du droit commercial et de la réglementation fiscale pour la compagnie et les employés responsables.**

# Concurrence loyale et libre

Navistar s'est engagé à agir équitablement et honnêtement avec ses concurrents et avec ses concessionnaires en se conformant à la réglementation commerciale. Les lois antitrust des États-Unis et les lois sur la concurrence des autres pays sont une partie importante de l'environnement commercial dans lequel Navistar exerce ses activités. En plus, Navistar doit se conformer aux autres règles commerciales applicables. Nous nous attendons à ce que tous les employés aient une conduite commerciale juste et éthique qui respecte toutes les lois et toute la réglementation en tout temps. Il est donc important que les employés de Navistar prennent connaissance de notre code de conduite, qu'ils le comprennent et qu'ils s'y conforment entièrement et cela inclut aussi les lois et la réglementation qui régissent les interactions avec nos concurrents et avec nos concessionnaires et les autres réglementations commerciales.

Les concessionnaires de Navistar sont des entreprises indépendantes donc elles ont le droit de prendre leurs propres décisions sur la manière d'exercer leurs activités. Toute tentative de les priver de leur droit de déterminer les prix et les modalités d'une vente, ou de leur imposer des restrictions excessives de leur droit de fonctionner de manière indépendante, comprend un risque de violation des lois antitrust ou des lois sur la concurrence. Les employés ayant des responsabilités décisionnelles qui concernent les interactions entre Navistar et ses concessionnaires doivent entretenir des rapports constants avec le service juridique.

## + Principe d'entreprise

Nous faisons des affaires en nous basant sur les principes du mérite, de l'économie de marché et de la concurrence libre. Nous aimons nous mesurer à nos concurrents en respectant règles et la réglementation ainsi qu'en respectant des principes éthiques. Nous exerçons nos activités de manière juste et éthique en respectant toutes les lois et toute la réglementation en tout temps.

Nous ne concluons pas d'entente anticoncurrentielle avec nos concurrents, nos fournisseurs ou nos clients. Si nous, chez Navistar, occupons une position dominante sur le marché, nous n'abusons pas de cette position. Nos décisions de vendre ou non à un client doivent être déterminées indépendamment, notamment en fonction des coûts, des conditions du marché et des prix compétitifs. Nous nous conformons aux dispositions antitrust spécifiques pour les systèmes de distribution dans nos rapports avec nos partenaires de distribution autorisés.

[+ La suite à la page suivante](#)

# Concurrence loyale et libre

## + Ma contribution

Je prends des décisions indépendantes fondées sur les coûts, les conditions du marché et les prix compétitifs. Puisque tout rapport avec les concurrents — qu'il soit formel ou informel — peut être mal interprété, il est tout à fait logique d'être conscient des conséquences de ces rapports. Par conséquent, je dois éviter tout contact qui enfreindrait ou qui pourrait enfreindre notre code de conduite avec des concurrents, à moins que le contact ait été préalablement approuvé par le service juridique.

## + Exemple

Vous discutez avec un employé d'un concurrent à un salon professionnel. Au bout d'un certain temps, vous remarquez qu'il vous questionne pour obtenir des informations sur la planification future des activités de votre compagnie. En retour, l'employé vous offre de divulguer les mêmes informations à propos de sa compagnie.

**Affirmez clairement à l'employé du concurrent que vous ne lui donnerez aucune information de cette nature. Ce type de conversation — outre la divulgation non autorisée de secrets professionnels — est aussi une infraction à la législation antitrust et sur la concurrence en vigueur et cela pourrait entraîner des conséquences désastreuses pour vous, pour Navistar, pour l'employé du concurrent et pour sa compagnie. Informez le service de conformité ou le service juridique immédiatement. Consultez la page [39](#) pour les coordonnées des contacts.**

## + Référence

Consultez la politique [Délit d'initié](#) et la politique [Conflits d'intérêts](#) pour obtenir plus de renseignements.

# Approvisionnement

Navistar est lié par contrat à plusieurs fournisseurs et fournisseurs de services dans le cadre de ses activités commerciales. Navistar s'est engagé à appliquer des normes justes et éthiques lorsqu'elle fait affaire avec ses fournisseurs. Navistar s'est aussi engagé à établir un noyau de fournisseurs diversifiés et à respecter les lois applicables en matière de contrats avec des fournisseurs diversifiés.

## + Principe d'entreprise

Nous choisissons soigneusement nos fournisseurs et nos fournisseurs de services selon des critères objectifs. Nous nous attendons à un rendement et à une amélioration «au meilleur de leur catégorie» de la part de nos fournisseurs et nous croyons que nous pouvons atteindre ces objectifs grâce à un traitement juste et éthique de nos fournisseurs tout en favorisant un noyau de fournisseurs diversifiés. Lorsque nous achetons des produits et des services, nous impliquons les services d'achats appropriés comme il est mentionné dans les directives d'approvisionnement applicables.

## + Ma contribution

Je suis responsable d'agir d'une façon juste et éthique lorsque j'interagis avec les fournisseurs. Je n'ai pas de préjugé en faveur d'un fournisseur ou d'un fournisseur de service à moins d'avoir une raison objective et j'évite tout conflit d'intérêts. Je n'achète pas de produits ni de services sans avoir étudié le marché et les autres fournisseurs au préalable. Je respecte les principes d'approvisionnement pertinents et je contacte les services d'achats appropriés à un stade précoce du processus d'achat.

## + Exemple

Vous prenez connaissance qu'un employé va engager un fournisseur de services sans suivre la procédure d'obtenir trois soumissions ou sans remplir le formulaire de fournisseur unique.

**Il est important que les processus d'achats documentés dans nos lignes directrices internes soient respectés. Si vous remarquez que quelqu'un enfreint ces processus, avisez le service d'achats concerné ou l'un des contacts figurant sur la page [39](#).**

## + Références

Consultez la politique [Relations avec les fournisseurs](#) pour obtenir plus de renseignements.

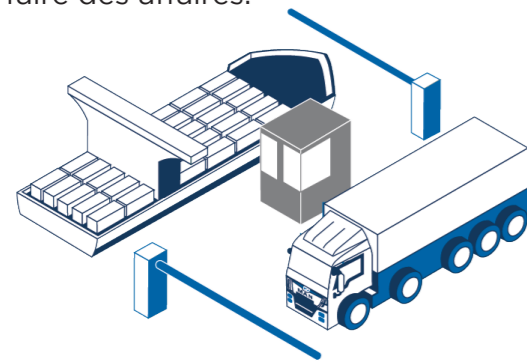




# Contrôle des importations et des exportations

Le contrôle des importations et des exportations peut imposer des interdictions, des restrictions, des approbations de diverses autorités ou d'autres mesures de surveillance lors des échanges transfrontaliers de biens. Ces dispositions, en vertu de la législation sur le contrôle des importations et des exportations, s'appliquent aux technologies, aux logiciels et aux biens. Outre les importations et les exportations comme telles, ces contrôles peuvent s'appliquer à des transferts temporaires, par exemple, d'objets, de dessins techniques apportés lors d'un voyage d'affaires ou des échanges de nature technique par courriel ou sur le nuage.

De plus, toute activité avec des personnes ou avec des compagnies se trouvant sur toute liste de sanctions, incluant, sans s'y limiter, les listes de sanctions publiées par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers, par le département du Commerce des États-Unis ou par le Département d'État, est strictement interdite, peu importe le processus d'exécution. Le non-respect des lois ou des réglementations applicables peut entraîner des sanctions, des accusations criminelles et d'autres mesures qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de Navistar à faire des affaires.



## + Principe d'entreprise

Nous nous conformons aux lois applicables d'importation et d'exportation de biens, de technologies, de logiciels, de services et des transactions financières. Nous évitons aussi de prendre toute action qui pourrait être considérée comme illégale, contraire à l'éthique ou malhonnête. Nous ne devons pas boycotter une organisation ou une personne qui n'est pas sanctionnée par les É.-U. et nous devons signaler rapidement toute demande de participer à des activités de boycottages injustifiées au service juridique.

## + Ma contribution

Lors de la prise d'une décision concernant l'importation ou l'exportation de produits et de services, j'examine sciemment si ma décision peut relever du contrôle de l'importation ou de l'exportation. Lorsque j'ai un doute, je demande des conseils au service de conformité commerciale ou au service juridique. Je m'assure que toutes les parties impliquées dans les transactions d'importation et d'exportation se trouvent dans les outils de vérification de Navistar et je signale toutes les demandes, dès que je suis suspicieux, de boycottage au service juridique.

## + Exemple

Vous recevez une demande d'un client potentiel qui souhaite passer une commande auprès de votre compagnie pour que vous lui fournissiez des biens dans un pays potentiellement listé comme étant sous embargo.

**Clarifiez la situation en demandant de l'information au service de conformité commerciale internationale sur les restrictions des exportations qui s'appliquent au pays où les biens seront fournis (p. ex. un embargo des Nations Unies) et ne concluez pas de contrat qui lie votre compagnie à exporter des biens vers ce pays jusqu'à ce que la situation ait été clarifiée pleinement.**

## + Références

Consultez la politique [Commerce international](#) pour obtenir plus de renseignements.

# Interdictions du délit d'initié

La loi interdit l'usage ou la divulgation d'informations privilégiées dans le cadre de la négociation d'actions, d'autres titres ou d'instruments financiers. Il en va de même pour les recommandations à des tiers ou l'incitation d'un tiers à se lancer dans un délit d'initié ou à la divulgation illicite d'informations privilégiées. La loi nationale pertinente peut prescrire d'autres interdictions. Une information privilégiée fait référence à une information de nature précise qui n'a pas été rendue publique et qui, si elle était rendue publique, serait susceptible d'avoir un effet significatif sur le prix du titre (p. ex., les actions TRATON ou Volkswagen) ou de l'instrument financier concerné.

## + Principe d'entreprise

Nous traitons les informations relatives au rendement des actions conformément aux exigences du marché des capitaux et ne tolérons aucun délit d'initié. Nous pouvons utiliser les connaissances relatives aux projets et processus pertinents pour les initiés uniquement à l'interne, conformément aux règles applicables au sein de l'entreprise, et nous ne pouvons divulguer ces connaissances à aucun tiers extérieur, y compris aux membres de la famille (p. ex., un conjoint). De plus, les employés ne doivent pas fournir d'informations matérielles non publiques à d'autres personnes ou faire des recommandations à quiconque pourrait ensuite négocier des titres connexes.

## + Ma contribution

Je n'effectue aucun délit d'initié et je ne fais pas de telles recommandations à un tiers ni n'incite un tiers à effectuer un délit d'initié. En outre, je ne divulgue aucune information privilégiée, sauf si cela est nécessaire dans le cadre de mon travail normal, conformément aux règles internes applicables. Je me familiarise avec les règles internes applicables. Si j'ai accès à des informations privilégiées, je n'achète ni ne vends de titres ou d'instruments financiers sur la base de ces informations. Cela s'applique non seulement à la négociation d'actions de sociétés cotées appartenant au Groupe Volkswagen ou de leurs dérivés, mais aussi à la négociation de titres ou d'instruments financiers en général (p. ex., ceux des fournisseurs).

## + Exemple

Dans le cadre de votre travail, vous apprenez chez Navistar que l'acquisition d'une nouvelle entreprise par le groupe Volkswagen est sur le point d'être annoncée. Vous savez qu'un très bon ami détient actuellement des actions du groupe Volkswagen et qu'il envisage de vendre ces actions. Compte tenu de l'augmentation éventuelle des actions de Volkswagen à l'annonce de l'acquisition d'un nouveau secteur d'activité, vous envisagez de dire à votre ami de ne pas vendre ces actions.

**Vous ne devez jamais donner de conseils à votre ami. Étant donné que les informations que vous avez ne sont pas publiques, mais des informations privilégiées, vous n'êtes en aucun cas autorisé à partager ces informations avec d'autres personnes. La transmission directe ou indirecte de ces connaissances constituerait une violation des lois fédérales, provinciales et locales relatives au délit d'initié.**

## + Références

Reportez-vous à la politique [Délit d'initié](#) ou consultez le Bureau du secrétaire général ou l'avocat général si vous avez des questions sur la définition d'une information qui est considérée comme importante et non publique, ou pour tout autre renseignement.

## Notre responsabilité en milieu de travail

Il est dans l'intérêt fondamental de Navistar de protéger la santé et la sécurité de chaque employé.

Les principes de protection et de sécurité s'appliquent aussi aux données des employés et des clients ainsi qu'aux savoir-faire spécifiques de la compagnie et à ses actifs.

La responsabilité de Navistar en milieu de travail donne lieu aux principes suivants :

## Santé et sécurité au travail

Navistar se consacre à exercer ses activités d'une manière qui protège la santé et la sécurité de ses employés, de ses contractants et de ses visiteurs. Nous nous conformons à toutes les lois et à toutes les réglementations locales, étatiques et fédérales en matière de santé et sécurité au travail dans tous les pays où nous exerçons nos activités.

### + Principe d'entreprise

Nous favorisons la santé au travail, le rendement et la satisfaction professionnelle de nos employés à partir d'éducation, de formations et de soutien qui leur permettent d'effectuer leur travail de manière sécuritaire. Nous mettons au point, nous gérons et nous améliorons continuellement les pratiques opérationnelles avec l'objectif de prévenir les accidents de travail et les maladies professionnelles.


### + Ma contribution


Je m'efforce de ne pas mettre en danger la santé et la sécurité de mes collègues ou de mes partenaires commerciaux en maintenant un environnement de travail sécuritaire pour mes collègues et moi. Pour ce faire, je respecte les politiques applicables de la compagnie et les règles de santé et sécurité au travail, je suis prudent et je travaille de manière sécuritaire.

### + Références

Consultez la politique *Sécurité, santé et traite de personnes* pour obtenir plus de renseignements. Pour les directives concernant le signalement de problèmes liés à la sécurité, consultez la conclusion du code de conduite ou la politique *Signalement des problèmes et enquête*

### + Exemple

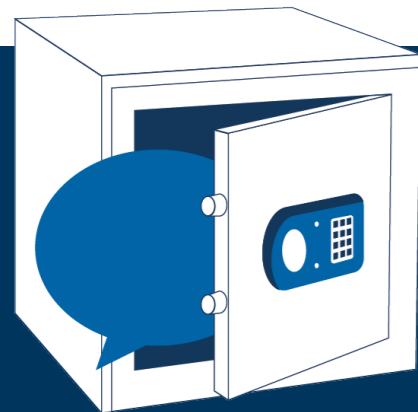
 Vous remarquez qu'une machine dans votre service a un défaut d'origine électrique.

 **Arrêtez la machine et assurez-vous que le signe « hors d'usage » est clairement affiché puis informez immédiatement votre gestionnaire ou le personnel de gestion de l'installation pour que les mesures appropriées soient prises.**



# Protection des données

Des lois et des réglementations existent précisément pour protéger votre vie privée en ce qui concerne les données personnelles. Ces réglementations et ces lois prévoient que la collecte, le stockage, le traitement et les autres utilisations de données personnelles nécessitent le consentement de la personne concernée, une entente contractuelle ou tout autre moyen légal.



## + Exemple



Vous avez organisé un séminaire pour Navistar avec des participants externes et vous recevez des données personnelles des participants pour l'occasion comme leurs adresses personnelles. Un collègue vous demande de lui fournir les adresses.



**Ne transmettez pas ces données sans consulter votre gestionnaire, le responsable de la protection des données ou le service juridique. En règle générale, les données ne peuvent être utilisées que dans le but pour lequel elles ont été communiquées.**

## + Principe d'entreprise

Nous protégeons les données personnelles des employés, des anciens employés, des clients, des fournisseurs et des autres parties concernées. Nous recueillons, traitons, utilisons et stockons des données personnelles conformément aux dispositions légales. Nous signalons immédiatement toute brèche de sécurité dans les systèmes ou tout vol de dispositifs contenant des données personnelles au service de sécurité ou au responsable de la protection des données à cette adresse courriel [DPO@Navistar.com](mailto:DPO@Navistar.com).

## + Ma contribution

Je comprends que les données personnelles sont recueillies, stockées, traitées ou utilisées d'une autre manière uniquement grâce au consentement de la personne concernée, grâce à une entente contractuelle ou grâce à un autre moyen légal. Tous les composants de traitement de données doivent être protégés de manière à ce que la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité, la vérifiabilité et la fiabilité de ces données sensibles soient garanties et qu'un accès non autorisé à ces données, en interne ou en externe, soit interdit. Lorsque j'ai un doute, je contacte mon gestionnaire, le responsable de la protection des données, le service juridique ou l'un des contacts figurant sur la page [39](#).

## + Référence

Consultez la politique [Politique de confidentialité](#) pour obtenir plus de renseignements.

# Sécurité et protection de l'information, savoir-faire et propriété intellectuelle

Navistar détient des marques de commerce et des brevets, des secrets professionnels et commerciaux et du savoir-faire technique. Tous ces éléments sont protégés internationalement. Ces connaissances sont à la base du succès de notre entreprise. Par conséquent, protéger les droits de propriété intellectuelle de Navistar et éviter de porter atteinte aux droits des autres est essentiel. Un partage de ces connaissances non autorisé peut entraîner de lourdes pertes pour Navistar et des mesures disciplinaires pourraient être prises, jusques et y compris la cessation d'emploi en plus de réclamations en vertu des droits civil et pénal pour l'employé concerné.

## + Principe d'entreprise

Nous sommes conscients de la valeur du savoir-faire de la compagnie et nous nous assurons de le protéger. Nous respectons la propriété intellectuelle de nos concurrents, de nos partenaires commerciaux et des tiers.

## + Ma contribution

Je gère toute l'information de Navistar et du Volkswagen Group avec soin et je ne la divulgue pas à des personnes non autorisées ni dans des espaces publics ou sur les réseaux sociaux. J'accorde une attention particulière à l'information relative au savoir-faire, aux brevets et aux secrets professionnels et commerciaux. J'ai signé une entente de confidentialité et une entente sur la propriété intellectuelle au moment où j'ai été embauché. Ces ententes cèdent à Navistar tous mes droits, mes titres et mes intérêts relatifs aux brevets sur toutes inventions que je pourrais faire en lien avec les activités de notre entreprise. Je ne dois pas tenter d'obtenir ou d'utiliser les informations confidentielles d'une autre compagnie qui ont été acquises par des moyens illégaux ou non éthiques.

## + Référence

Consultez la politique [Propriété intellectuelle](#) pour obtenir plus de renseignements ou contactez le service juridique à des fins de consultation. Consultez la politique information [Confidentielle ou exclusive](#) ou contactez le service juridique si vous avez des questions concernant l'information confidentielle ou exclusive ou pour obtenir plus de renseignements.

## + Exemple



Vous participez au développement d'une technologie novatrice. Vous devez présenter les résultats de votre recherche à plusieurs sites de production et vous voulez apporter votre ordinateur portable, sur lequel plusieurs documents pertinents sont sauvegardés, pour vous aider lors de vos présentations. Vous prévoyez réviser ces documents à nouveau une fois que vous vous rendez sur les sites, dans l'avion ou le train.



**Veillez à ce que personne n'obtienne les informations sensibles appartenant à Navistar puisque cela pourrait entraîner de sérieux désavantages concurrentiels. Ne récupérez pas ce genre d'information dans des endroits où des tiers peuvent avoir accès à ces données facilement ou à des endroits où ils peuvent prendre des notes de ces informations.**

# Sécurité relative aux technologies de l'information

Les technologies de l'information et le traitement électronique des données sont devenus une partie intégrante de la vie quotidienne chez Navistar. Toutefois, ils impliquent plusieurs risques dont les principaux sont : la défaillance du traitement de données en raison de logiciels malveillants (virus informatique), la perte de données en raison d'erreurs de programme et une mauvaise utilisation des données (p. ex. en raison de pirates informatiques). Des pratiques saines de sécurité doivent être employées pour prévenir l'accès non autorisé aux systèmes et aux données de la compagnie.

## + Principe d'entreprise


Nous respectons la sécurité relative aux technologies de l'information et au traitement électronique des données et nous nous conformons à toutes les lois et à toute la réglementation applicables.

## + Ma contribution

Je prends connaissance des politiques de sécurité relatives aux technologies de l'information et je respecte les règles qui y figurent. Je dois prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les technologies de Navistar et les données qu'elles contiennent ou qu'elles peuvent transmettre. Je suis conscient que l'échange non chiffré de données (p. ex. par courriel ou par clé USB) n'est pas un moyen de communication sécuritaire.

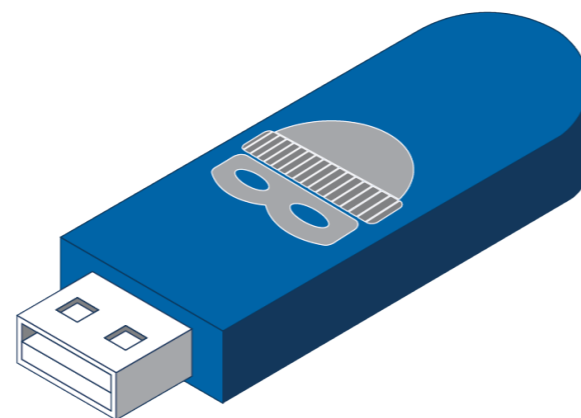
## + Exemple

 Vous êtes à l'extérieur du bureau et vous avez reçu une clé USB pour échanger des informations confidentielles à une réunion.

 **Utilisez uniquement les supports de données ou les systèmes d'échange de données de Navistar et procédez selon les directives pour la classification de l'information. Assurez-vous que le document vous soit envoyé par courriel chiffré, par exemple. N'ouvrez jamais de pièces jointes ou de courriels qui semblent être suspects ou qui proviennent d'une adresse courriel inconnue. C'est de cette manière que vous empêchez les logiciels malveillants d'accéder au réseau de la compagnie.**

## + Références

Consultez les politiques suivantes : [Politique sur l'utilisation acceptable des utilisateurs](#), [Politique sur le harcèlement](#), [Politique de confidentialité](#), [Politique sur la propriété intellectuelle](#), et [Politique sur l'information confidentielle ou exclusive](#) pour obtenir plus de renseignements.



# Gestion des actifs de la compagnie

Les actifs corporels et incorporels de Navistar servent à aider les employés à atteindre les objectifs d'affaires de la compagnie et ils peuvent être utilisés à cet effet. Les employés de Navistar peuvent utiliser les technologies de Navistar à des fins personnelles seulement si leur utilisation : est relative à un usage professionnel, est limitée à un temps raisonnable, n'interfère pas avec le travail effectué pour Navistar et ne donne pas lieu à une utilisation des données de Navistar à d'autres fins que des fins commerciales pour Navistar.


## + Principe d'entreprise


Nous respectons les actifs corporels et incorporels de Navistar et nous les utilisons seulement de manière raisonnable à des fins non commerciales.

## + Ma contribution

J'adhère aux règles de la compagnie et je fais preuve de prudence lorsque je gère les actifs de la compagnie.

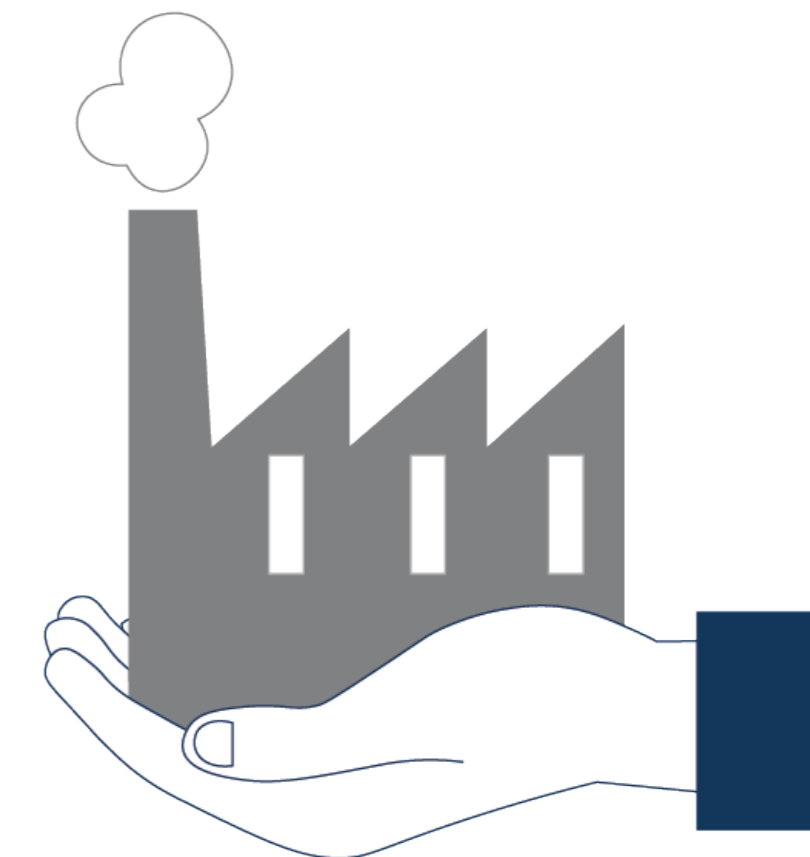
## + Exemple

 Vous êtes sur le point de vous marier et vous décidez d'utiliser le centre d'impression de haute qualité de Navistar pour préparer vos invitations.

 **Imprimer des invitations pour un événement personnel ne serait pas considéré comme relatif à un besoin de la compagnie. Par conséquent, vous ne pourriez pas utiliser l'équipement de Navistar.**

## + Référence

Consultez la politique [Utilisation acceptable des utilisateurs](#) pour obtenir plus de renseignements.



## Soutien

Au besoin, des points de contact en interne ou en externe peuvent offrir du soutien en lien avec le code de conduite. De plus, les engagements volontaires et les principes s'appliquent. Toutes les politiques de l'entreprise de Navistar se trouvent sur l'intranet.

### + Représentation des employés

Nous reconnaissons le droit des employés de créer des syndicats pour permettre une représentation des employés. Nous sommes engagés à collaborer avec les représentants des employés avec franchise et confiance, à tenir des conversations constructives avec un esprit de coopération et à rechercher un juste équilibre des intérêts.

Préserver le futur de Navistar et de ses employés est réalisé en gérant des conflits et en prenant des engagements sociaux avec un esprit de coopération, en plus d'avoir comme objectif d'assurer compétitivité économique et technologique de la compagnie.

Les employés ont le droit de se syndiquer, de se regrouper pour promouvoir leurs intérêts en tant qu'employés et de choisir de ne pas prendre part à ce type d'activités. Il est illégal pour un employeur d'interférer avec ses employés qui exercent leurs droits, de leur imposer des limites ou de les contraindre de quelques façons.



## Aide/Contacts

Si vous avez des questions ou des inquiétudes concernant les exigences des politiques ou de la réglementation, veuillez communiquer avec l'un des contacts ci-dessous :

- Votre gestionnaire
- Le service des personnes et de la culture
  - [HRC@Navistar.com](mailto:HRC@Navistar.com)
- Conformité d'entreprise
  - [ComplianceAdvice@Navistar.com](mailto:ComplianceAdvice@Navistar.com)
  - 1 331 332-2500
  - [Intranet de la conformité d'entreprise](#)

Si vous souhaitez garder l'anonymat :

- Ligne téléphonique pour les questions éthiques et sur la conformité
  - 1 877 734-2548  
(1 877 7DIAL-IT)
  - [www.Navistar.Ethicspoint.com](http://www.Navistar.Ethicspoint.com)
- Service juridique de Navistar
  - [Qui appeler dans le service juridique](#)
- Comité d'audit
  - [Audit.Committee@navistar.com](mailto:Audit.Committee@navistar.com)



# Auto-évaluation pour orienter sa prise de décision

Si à tout moment je ne suis pas certain si mon comportement est conforme aux principes énoncés dans notre code de conduite, je dois me poser les questions suivantes :



1. **Ai-je pris en compte tous les éléments pertinents et les ai-je évalués adéquatement? (Test du contenu)**
2. **Suis-je sûr que ma décision est conforme aux limites des exigences juridiques et de la compagnie? (Test de légalité)**
3. **Est-ce que je maintiens ma décision lorsqu'elle est révélée? (Test de supervision)**
4. **Suis-je en faveur que des cas similaires soient décidés de la même manière dans toute l'entreprise? (Test d'universalité)**
5. **Suis-je sûr que ma décision est conforme aux limites des exigences juridiques et de la compagnie? (Test de légalité)**
6. **Est-ce que je maintiens ma décision lorsqu'elle est révélée? (Test de supervision)**
7. **Suis-je en faveur que des cas similaires soient décidé de la même manière dans toute l'entreprise? (Test d'universalité)**

Si ma réponse aux questions 1 à 6 est «oui» et que ma réponse à la question 7 est positive, mon comportement est fort probablement conforme à nos principes. Si des questions demeurent sans réponse ou si j'ai des inquiétudes, je devrais en faire part à l'un des contacts figurant sur la page [39](#).



## NAVISTAR

2701, Navistar Drive  
Lisle (Illinois) 60532  
États-Unis

Téléphone : 331 332-5000  
Sans frais : 1 800 448-7825

[www.navistar.com](http://www.navistar.com)  
[facebook.com/navistar](https://facebook.com/navistar)  
[twitter.com/navistar](https://twitter.com/navistar)  
[linkedin.com/navistar-inc](https://linkedin.com/navistar-inc)  
[youtube.com/navistar](https://youtube.com/navistar)

# NAVISTAR®